

SEMINAIRE SUR LA PROMOTION ECONOMIQUE  
DES FEMMES RURALES.(FIDA/MFEF

ORDRE DU JOUR

- Présentation du document de base pour information.
- Rapports des partenaires de l'Etat.
- Constitution du Comité restreint pour l'élaboration du rapport introductif du Sénégal.
- Questions diverses.

MINISTERE DE LA FEMME  
DE L'ENFANT  
ET DE LA FAMILLE

Dakar, le .....

/)/OTE RELATIVE AU SEMINAIRE REGIONAL  
DES PAYS FRANCOPHONES EN JUILLET 1991  
AU SENEGAL EN COLLABORATION AVEC LE  
FIDA SUR "LA PROMOTION ECONOMIQUE DE  
LA FEMME RURALE".

-----

Dans le cadre de la préparation du Sommet Mondial des femmes prévu à Bruxelles en février 1992 et initié par le FIDA, quatre séminaires régionaux ont été programmés.

Cette manifestation inédite se tiendra sous le Haut patronage de la Reine Fabiola de Belgique avec la participation de 25 à 30 Premières Dames de différents pays du monde dont Madame la Présidente Elisabeth DIOUF.

Le thème de ce Sommet sera axé sur la promotion économique de la femme rurale.

Dans cette optique, le premier séminaire a été organisé à Chypre au mois de novembre 1990 sur l'amélioration des services bancaires offerts aux femmes rurales.

Ainsi, le Sénégal a été choisi pour abriter la 2ème rencontre prévue du 29/07/ au 2/08/ 1991 à l'intention des pays francophones.

Cette consultation sera conjointement organisée par le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et le FIDA.

.../...

En effet, des constats alarmants sur les conditions de vie des femmes et leur situation économique ont été enregistrés ces dernières années.

A savoir :

- le nombre impressionnant de femmes rurales vivant dans <sup>des</sup> conditions de pauvreté absolue qu'il y a 20 ans.

- la journée de travail de la femme rurale s'avère toujours très chargée (en moyenne 14 à 16 H.) par les travaux champêtres, les travaux domestiques (conservation, transformation des aliments, approvisionnement en eau, en bois de feu, soins aux enfants etc...)

- les grossesses rapprochées et le nombre important d'enfants (en moyenne 6) que les femmes mettent au monde dans des conditions surmenées et sous alimentées qui les confortent dans un état de santé très précaire.

- les femmes rurales se situent parmi les plus défavorisées et leur contribution dans la production n'est partiquement pas rémunérée.

Il est donc évident que leur promotion économique est l'une des conditions sans lesquelles, il ne sera pas possible de réaliser l'objectif de développement visé pour 1995 par le FIDA c'est à dire enrayer la pauvreté dans les pays en développement.

#### **I - Facteurs favorisant la pauvreté des femmes**

Il y a lieu de noter que les femmes rurales représentent plus de la moitié de cette population et s'investissent activement dans la production agricole malgré les faibles moyens dont elles disposent si on se réfère à leur difficulté d'accès aux ressources et services vitaux.

.../...

### 1°) Accès et droit à la terre

Considérer les femmes rurales comme de vraies agricultrices et leur permettre de façon équitable à accéder au foncier n'est pas évident.

### 2°) Accès au crédit :

Le revenu insignifiant pratiquement inexistant des femmes pauvres, l'absence de garanties, leur dépendance sociale et financière rendent difficile voire impossible leur accès au crédit.

Les relations entre les institutions financières et les femmes rurales s'avèrent négatives du fait du taux élevé d'analphabétisme des femmes 80 à 81 %.

### 3°) Technologie appropriée, vulgarisation et intrants

En effet, les femmes sont laissées pour compte par les services de vulgarisation qui ne les considèrent pas comme des agents économique à part entière.

Cette situation s'empire du fait qu'il n'existe pratiquement pas de personnel féminin de vulgarisation ce qui entrave leur accès aux intrants et aux technologies et techniques modernes qui doivent contribuer au renforcement du rôle des femmes dans la production et la transformation alimentaire, l'élevage, le stockage des récoltes, la commercialisation et les petites entreprises rurales.

### 4°) Recherche et Développement

Il faut noter que la recherche agricole a longtemps laissé pour compte les femmes dans l'expérimentation de cultures vivrières et surtout des méthodes de gestion de leurs activités dans des domaines spécifiques tels que l'élevage et l'exploitation des terres.

L'accès des femmes à des systèmes d'exploitation améliorés est compromis par le manque d'information et de communication entre le personnel de recherche et les agricultrices, d'une manière générale avec les groupements féminins.

#### 5°) Statut social et santé :

La discrimination à l'égard des femmes, débute dès la cellule de base à travers la répartition des tâches entre les sexes et prend place au niveau de la société.

En milieu rural, le statut de la femme relègue cette dernière au second plan, ce qui justifie son absence au niveau des instances de décision même quand il s'agit de leur propre destinée (mariage précoce, multiples grossesses, le suivi régulier des grossesses etc...).

Cette situation souvent fatale pour la femme qui, déjà mal nourrie, surmenée et affaiblie par des grossesses rapprochées, influence de façon significative la productivité de la femme rurale.

#### 6°) Accès à l'éducation

Au Sénégal, il n'y a pas de discrimination pour l'accès à l'enseignement, cependant des écarts notables demeurent encore entre les 2 sexes (taux de déperdition scolaire très important chez les filles). Le taux d'alphabétisation très faible pour les femmes 19 % alors que les hommes sont à 45 %.

#### 7°) Effets de l'ajustement structurel :

Le désengagement de l'Etat, la compression du personnel dans les entreprises privées, l'augmentation du chômage ont occasionné aux femmes plus de charges pour subvenir seules, aux besoins primaires de la famille.

De ce fait, les femmes consacrent plus de temps aux activités qui leur permettent d'avoir plus de gains pour faire face aux dépenses familiales au détriment de l'éducation des enfants.

Les guerres ou troubles endogènes contribuent sensiblement à la baisse du niveau de vie des plus pauvres que sont en général les femmes rurales.

C'est pour toutes ces raisons, qu'il est opportun d'adopter une stratégie appropriée et efficiente pour permettre aux femmes rurales d'être efficaces dans le processus de développement.

Suite à ces remarques pertinentes, le FIDA, engagé dans une volonté d'un réel changement de la situation économique des femmes rurales pauvres, a mis en oeuvre un programme de quatre phases dont le point culminant sera le sommet des femmes en 1992.

**1ère phase** : Organisation de quatre séminaires régionaux axés sur l'identification de projets conçus pour améliorer le statut des femmes.

Ces rencontres permettront également d'analyser les activités menées par les gouvernements et les institutions financières, le FIDA et d'autres institutions des Nations Unies et des ONG.

Les méthodes d'exécution de ces projets seront aussi examinées.

## **II - Stratégie adoptée pour atteindre les objectifs du Sommet**

Comme il a été mentionné plus haut, le premier séminaire a eu lieu à Chypre en novembre 1990, les autres se dérouleront successivement d'ici septembre 1991, en Afrique Francophone (Sénégal), en Amérique latine et en Asie.

2ème phase : Réunion technique à Rome où les experts compléteront les conclusions et les recommandations formulées lors des séminaires régionaux et élaboreront un projet de déclaration basé sur leurs observations.

3ème phase : Tenue du Sommet mondial des Femmes en février 1992. Les travaux seront centrés sur la rédaction et l'adoption de la Déclaration de Bruxelles.

47me phase : la plus importante qui permettra de mettre concrètement en oeuvre ladite Déclaration tant au niveau national que régional selon des orientations précises et réalisables accompagnées de propositions relatives à la mise en place des ressources destinées à exécuter les programmes en faveur des femmes ciblées.

L'objectif principal de ce Sommet est de susciter des actions concertées pour permettre aux femmes rurales pauvres d'augmenter leur pouvoir économique et d'amener les organismes internationaux à intégrer au Centre de leurs préoccupations la promotion économique des femmes rurales qui jouent un rôle prépondérant dans la sécurité alimentaire des ménages.

L'adoption d'un calendrier opérationnel d'interventions, s'avère obligatoire à la fin des travaux du Sommet.

### III - Thèmes et objectifs du Sommet :

Les travaux du Sommet seront centrés sur 7 thèmes traduits en objectifs ci-dessous :

- A) - Renforcement des ressources techniques et financières dévolues aux femmes :
- 1°) - Amener la part de l'assistance agricole, technique et financière dévolue aux femmes à 25 % ou à une proportion égale à leur contribution au secteur visé par l'assistance.

**B) -** Dotation aux femmes de pouvoirs par le biais de réformes politiques lui permettant ainsi de participer à la prise de décisions. (Veiller à l'application de la Convention des Nations Unies sur la Discrimination à l'égard des femmes).

2°) - Monétiser le travail agricole et domestique des femmes et le prendre en compte dans la préévaluation des projets et dans les données du Produit National Brut (PNB).

Inclure dans cette quantification, les tâches non rémunérées de collecte et de transformation des aliments.

**C) -** Accès des femmes au crédit.

Le faible revenu des femmes rurales pauvres, ne favorise pas la constitution d'épargne pouvant servir aux femmes de garantie.

C'est pourquoi, de nouveaux mécanismes de crédit, qui diminuent les coûts de charges des Institutions financières, devaient être mis en place à l'intention des femmes rurales pauvres.

3°) - Exiger que 25 % de tous les projets de crédit rural soient exclusivement réservés aux femmes.

- Mettre en place des circuits de communication spécifiques pour mieux informer les femmes rurales des services financiers.

- Susciter l'intégration des femmes dans les organes directeurs des Institutions financières et accroître d'au moins 20 pour cent leur effectif d'agents féminins de crédit d'ici 1995.

**D) -** Accès des femmes aux technologies :

Pour que les femmes rurales puissent tirer profit des possibilités de crédit, il leur faut des paquets de techniques appropriées et de services de soutien.

3 types de technologies sont nécessaires :

- amélioration de la production et de la transformation des aliments ;
- expérimentation de nouvelles cultures et technologies
- dotation des femmes d'aptitudes techniques et gestionnaires leur permettant d'exploiter de petites entreprises non agricoles.

4°) - Accroître de façon substantielle la recherche agricole financée au plan international pour les besoins spécifiques des femmes rurales.

- Renforcer l'assistance technique fournie par le FIDA dans le domaine agricole en faveur des femmes rurales.

E) - Services de vulgarisation et de formation :

Les femmes rurales acquièrent des connaissances essentiellement basées sur la pratique. Cet enseignement se transmet de génération en génération et ne saurait suffire pour gérer efficacement leurs activités.

Par conséquent les services de vulgarisation principalement composés d'hommes devraient appuyer les femmes pour augmenter la production de leurs petites exploitations.

5°) - Porter le personnel de vulgarisation à 25 % de l'effectif total des agents de vulgarisation.

- Réorienter l'enseignement agricole pour y inclure toutes les préoccupations des femmes rurales.

- Mettre en place un système d'information en amont et en aval pour permettre aux femmes de connaître les opportunités qui leur sont offertes mais aussi aux gouvernements et ONG, les effets de la technologie et de la recherche sur la production des agricultrices.

F) Statut de la femme au sein de la cellule familiale.

Le rôle traditionnel complexe de la femme en tant que reproductrice et gardienne des valeurs culturelles traditionnelles, ne devrait pas être sous-estimé. Elle représente une vraie actrice de développement. Par conséquent, il faut l'aider à s'acquitter convenablement de ses multiples tâches en améliorant les services de santé et de puériculture, l'approvisionnement des familles en bois de feu et en eau et les taux d'alphabétisation.

La promotion économique des femmes rurales ne peut être envisagée isolément mais plutôt dans le contexte de la cellule familiale.

6°) - Augmenter de 25 % l'aide aux services sociaux pour améliorer les conditions de vie rurale (eau et équipement de santé).

G) Communication à l'appui du développement

Le renforcement de la communication à l'appui du développement pour les femmes rurales à partir des conditions locales, rendrait plus efficace la tâche des services de vulgarisation et de formation mais également de porter l'information au niveau national et international.

7°) - Incorporer dans tous les projets pertinents de développement rural, des programmes de communication qui répondent aux besoins des femmes rurales.

### CONCLUSION

La finalité du Sommet de la Femme est l'élaboration de la Déclaration de Bruxelles avec des lignes directrices d'action.

.../...

Elle fixera les priorités pour la promotion économique des femmes, alors que les lignes directrices définiront des objectifs pour rendre plus efficace l'appui institutionnel et améliorer le suivi des services financiers et techniques des femmes.

Il sera également prévu l'établissement de rapports d'avancement sur la réalisation des objectifs et les difficultés rencontrées.

Les résultats de ce travail devront constituer les éléments de base pour la préparation des rapports à soumettre à la Conférence des Nations Unies pour la femme en 1995.

Ils permettront aussi, d'identifier les insuffisances des ressources nationales et internationales pour l'Intégration de la Femme au Développement.